

Koad' Neuf à Tourriers



Le Mot du Maire



Bulletin Municipal :

Directeur de Publication :

Laurent DANEDE

Contact, suggestions :

Johanna GUILLOTEAU

Mairie de Tourriers - Tél. 05 45 20 62 42

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

L'équipe municipale continue de travailler sur les dossiers engagés. Je vous propose dans cette revue municipale une nouvelle rubrique dans le chapitre « travail des commissions » afin de mieux vous informer des projets et des travaux en cours : « Au fil des dossiers ». Vous pouvez aussi vous tenir informés régulièrement en naviguant sur le site internet de la com-

mune qui vous propose des renseignements réglementaires, techniques ou administratifs.

Nous faisons comme d'habitude dans ce numéro une large place aux associations de la commune que je remercie une nouvelle fois pour leur vitalité et dynamisme. Celles qui ont participé aux Temps d'Activités Périscolaires pour l'année scolaire 2014/2015 ont enrichi de leur présence les 3 heures hebdomadaires proposées à nos enfants de CM1 et CM2.

Nous comptons bien sûr sur eux et sur d'autres pour l'année scolaire à venir. J'en profite pour préciser que le conseil municipal a voté pour le budget 2015 de la commune une somme identique celle de 2014 en re-

centrant les attributions sur le tissu associatif de proximité, en leur proposant en complément un soutien logistique pour l'organisation de leurs manifestations. De nombreux élus (10), dont les quatre adjoints, sont membres actifs bénévoles ou membres des bureaux de ces associations et y apportent leur énergie et leurs compétences. Aucun prétexte objectif ici, et aucune réglementation ne justifie ou n'impose de freiner leur implication. Ils y ont aussi leur place et c'est au bénéfice de tous.

Les élus ont voté le 13 avril 2015 un budget raisonnable qui prévoit notamment des inscriptions budgétaires pour les chantiers à venir comme la réhabilitation de l'école et le bar communal.

Malgré des baisses de dotations annoncées, les recettes de la commune

n'en pâtissent pas, notamment grâce aux mécanismes de mutualisation des ressources au bénéfice des communes au potentiel fiscal faible. Cependant, une baisse de 37% est attendue pour 2017. Alors restons prudents et responsables devant les enjeux à venir maîtrisons nos dépenses et nos recettes.

Pour conclure, nous sommes actuellement en ce début d'été dans une situation de risque canicule. Nous avons mis en place des actions de suivi et de recensement des habitants les plus sensibles. Cet épisode doit nous rappeler l'importance de la vigilance, l'information et la solidarité. N'hésitez pas à signaler tout habitant en difficulté afin que les élus et le CCAS puissent intervenir. Bonnes vacances.

Laurent DANEDE

→ Animation

Téléthon 2015...



La municipalité souhaite cette année, réaliser des animations au profit du Téléthon en décembre prochain.

Les activités proposées seront destinées aux enfants ainsi qu'aux adultes, moyennant une inscription symbolique. Les bénéfices engendrés seront intégralement reversés à l'AFM, association officielle orga-

nisant le Téléthon. Quelques idées sont en cours de réflexion et nous allons également solliciter les associations locales. Afin d' étoffer notre projet, nous sommes à la recherche d'idées d'animations et de

bénévoles pour coordonner les différentes activités.

N'hésitez pas à contacter Mesdames Corinne JOUBERT au 06 19 33 30 09 ou Marie-Anne GÉRARDIN au 06 79 09 78 30.

Mairie



→ Conseil municipal Comptes rendus ...

Voici un aperçu des principales décisions prises lors des séances du conseil municipal de Tourriers.

Vous pouvez consulter ces comptes rendus en intégralité sur le site : www.tourriers.fr

→ Conseil municipal du 13 avril 2015

→ Approbation du compte administratif du budget principal et du budget annexe assainissement 2014.

→ Approbation du budget primitif pour 2015 ainsi que du budget primitif annexe assainissement pour 2015.

→ Vote du maintien des quatre taux des taxes d'imposition directes communales.

→ Attribution des subventions aux associations.

→ Achat d'un véhicule utilitaire pour les agents communaux.

→ Conseil municipal du 18 mai 2015

→ Règlement et tarification du service assainissement collectif.

→ Conseil municipal du 1er juillet 2015

→ Délibérations modificatives de comptabilité : suppression des centimes et modification des codes comptables du budget assainissement.

→ Modification de l'article 38 du cimetière afin d'avoir un cadre plus précis de

mise en oeuvre des sépultures.

→ Bornage et échange de parcelles cadastrales à Bouffanais.

→ Règlement pour les Temps d'Activités Périscolaires pour 2015/2016.

→ Accord de demandes de subventions à la région pour les futurs travaux de réhabilitation de l'école et de l'achat de l'équipement numérique de la classe CM1.

→ N° 3 : En aparté avec vos élus

Avec Nadia BISOT, Conseillère Municipale déléguée



Cette rubrique permet de mieux connaître vos élus.

→ Pourquoi vous êtes-vous présentée aux élections municipales ?

→ Pour participer à la vie de la commune et de ses habitants car maintenant je suis à la retraite et j'ai plus de temps.

→ Qu'apporte selon vous une proportion plus importante de femmes au

Conseil Municipal ?

→ Pour moi la parité hommes femmes au sein du conseil est très importante, tous les dossiers m'intéressent, mais ceux en rapport avec la vie de tous les jours (enfants, personnes âgées, école) sont plus intéressants pour une femme, car les femmes sont plus intuitives et plus diplomates que les hommes. Elles s'énervent moins rapidement pour régler certains problèmes.

→ A quel type de projets préférez-vous œuvrer ?

→ Etant impliquée depuis 29 ans dans le Club de l'Amitié et vu mon métier

avant la retraite (Auxiliaire de vie Croix Rouge), j'ai voulu continuer à m'occuper plus efficacement des gens dans le besoin en leur venant en aide pour leurs démarches administratives avec les services sociaux.

Je m'occupe également de l'école.

Puis pour un portrait

→ Emission préférée :

Questions pour 1 champion

Les chiffres et les lettres

Emissions culturelles

→ Film préféré :

Les Choristes

→ Sport préféré :

Athlétisme - Tennis

→ Plat à préparer :

Toute la cuisine traditionnelle

→ Plat à déguster :

Lapin chasseur - Foie gras

→ Livre, magazine favori :

Romans littéraires, je lis beaucoup, c'est pourquoi je m'occupe de la bibliothèque communale.

→ Un personnage célèbre

Victor Hugo

→ Une couleur :

le vert

→ Un lieu de vacances :

Les Baléares - Ronce les bains (rires)

Mairie



→ N° 4 : En aparté avec vos élus

Avec Bruno PAPON, Conseiller Municipal



Cette rubrique permet de mieux connaître vos élus.

🦋 Pourquoi vous êtes-vous présenté aux élections municipales ?

➡ Je me suis présenté aux élections municipales en tant que conseiller pour essayer d'œuvrer pour les citoyens et ma commune.

🦋 Comment envisagez-vous votre fonction et quel est votre rôle précisément ?

➡ Ma fonction est d'être à l'écoute des citoyens et disponible pour écouter leurs revendications, leurs doléances mais aussi leurs suggestions.

Mon rôle sera de veiller à la qualité de ma communauté et de prendre ou de faire prendre les bonnes décisions dans l'intérêt de ma commune.

🦋 A quel type de projets

préférez-vous œuvrer ?

➡ Les projets qui m'intéressent au sein de ma commune sont l'étude du projet école, cantine ; et la sécurité et la vigilance citoyenne.

Puis pour un portrait

🦋 Emission préférée :

Zone interdite, Le juste prix
Seasons

🦋 Film préféré :

Au milieu coule une rivière

🦋 Sport préféré :

Rugby - Rallye

🦋 Plat à préparer :

Magret aux truffes

🦋 Plat à déguster :

Tartiflette

🦋 Livre, magazine favori :

Rallye Mag

Echappement

🦋 Un personnage célèbre

Sébastien Loeb

Guy Noves

🦋 Une couleur :

Bleu

🦋 Un lieu de vacances :

Le cantal, les Pyrénées

→ Règles de bon voisinage

Règles de civisme ...



Il nous appartient à nous, habitants de Tourriers, de faire que notre village nous soit agréable, où il y fait bon vivre. Pour ce faire, **chacun d'entre nous doit y contribuer en respectant tout simplement son voisin, son environnement, son quartier.**

► **Lutte contre le bruit**

Afin de préserver la tranquillité et la qualité de vie à laquelle chacun aspire, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide

d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, perceuse etc...) ne peuvent être effectués que les **jours ouvrables** de 8h30-12h/14h30-19h30, **Same-dis** : 9h-12h/15h-19h, **Dimanches / Fériés** : 10h-12h. (Arrêté préfectoral du 20 avril 1999).

► **Brûlage de végétaux**

Il est interdit de brûler à l'air libre (dans son jardin) des ordures ménagères, déchets verts et autres polluants (circulaire ministérielle du 18 novembre 2011).

► **Animaux**

Déjections : Il est interdit de laisser les chiens souiller par leurs déjections la voie publique y compris les trottoirs, les pelouses, les espaces verts... Les infractions peuvent entraîner des sanctions.

Bruits : Afin d'éviter une gêne pour le voisinage : ne laissez pas votre chien aboyer inconsidérément le jour comme la nuit.

► **Dépôts sauvages**

Les agents communaux ont été particulièrement sollicités en ce début d'année pour le ramassage des dépôts sauvages. D'où la nécessité d'appeler

chacun d'entre nous au civisme et à la vigilance.

Il a été aussi constaté que certaines personnes mettent leurs déchets ménagers dans les containers de la Mairie. Ces containers sont réservés exclusivement à la Mairie et aux utilisateurs de la Salle Polyvalente.

Par ailleurs, nous vous serions reconnaissants de sortir vos sacs jaunes et noirs que la veille de la collecte.

Un petit geste de bonne volonté de chacun pour le bien être de tous.

Laurent DANEDE

Le Travail des Commissions



→ La Commission Voirie

Les chantiers réalisés depuis février 2015 ... Les Projets à venir ...

→ Élagage avec un lamier ...

Élagage avec un lamier de toutes les voies communales et chemins ruraux de la commune, qui a provoqué un surplus de travail important à tout le personnel communal pour dégager le plus rapidement possible le bois coupé et procéder au nettoyage des chaussées.



Nous sommes conscients que ceci a pu apporter une gêne de circulation pour certains usagers par la mise en place de déviations ponctuelles.

Sachez que nous avons fait le maximum pour éviter ces désagréments. Un tel chantier n'avait jamais été réalisé sur la commune.

A savoir aussi que le bois récupéré a été stocké au bâtiment communal et sera distribué aux bénéficiaires du CCAS.

→ Taille des arbres ...

Les agents communaux ont également procédé à la taille des arbres du Chardonneau et de la Place de la mairie (à proximité de la salle polyvalente).

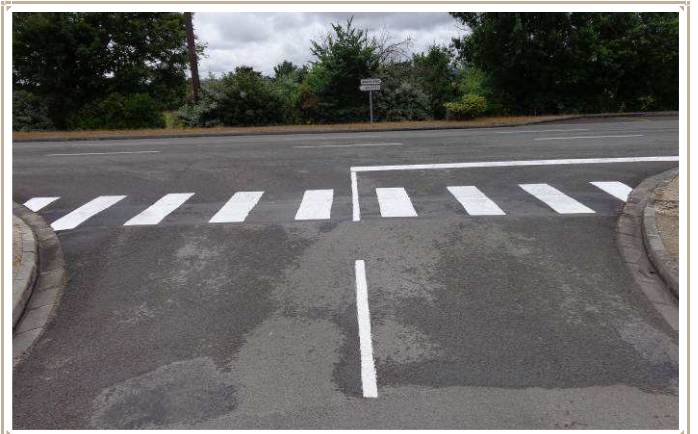
→ FDAC 2014 ...

La réfection de la voie communale 104 comprise entre la voie communale 102 et la route départementale 88 a été réalisée au mois d'avril 2015.

→ Peinture routière ...

► Des marquages :

Nos agents ont procédé au marquage de nouveaux passages piétons et d'une partie des anciens. Nous en profitons également pour faire la réfection du marquage des places de parking Place du 11 novembre avec l'implantation réglementaire d'une place réservée aux personnes handicapées.



→ Plantation ...

Les agents communaux ont planté des fleurs dans le bourg et les villages au mois de mai.

→ Les projets pour 2015_2016 ...

► FDAC 2015 :

Nous n'avons toujours pas de coût estimatif des travaux prévus en partenariat avec la communauté de Communes de la Boixe. Pour mémoire, ceci concerne l'évacuation des eaux pluviales Rue du Canton de la rue des Chênes au Chemin sur le puits de Bouffanais et la réfection de la chaussée du VC 104 entre la RD 88 et la VC 103 (ou rue du Bois).

→ Infos dernière minute ...

A compter du 1er septembre 2015 le dépôt des déchets amiantés ne se feront plus en déchèterie. Pour plus de renseignement adressez-vous à l'agent de la déchèterie n° vert 0 800 500 429 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou www.calitom.com.

Le Travail des Commissions



→ La Commission Voirie

Les Projets à venir ...

→ Chantiers divers

► Peinture :

Les agents municipaux effectueront des travaux de peinture à l'école, dans la classe de CM1. Les bancs publics et les lisses autour de la salle polyvalente seront aussi repeints, ainsi que les bancs publics

► Pose de panneaux :

Divers panneaux de signalisation seront installés d'ici l'hiver, notamment pour l'école, pour les défibrillateurs, pour « les voisins vigilants » et autres.

► Installation d'un miroir :

Un miroir de sécurité sera également installé à la Faye, Rue du Chemin de la Roche.

► Nettoyage et fauchage des fossés :

Les fossés d'eau pluviale seront nettoyés et fauchés après l'enlèvement des récoltes, ainsi que divers travaux d'entretien de chaussée et de bâtiments.

► Campagne de broyage de végétaux :

Celle-ci a connu un succès très mitigé, peut-être trop tardive ? Si vous désirez que nous réalisons une autre campagne en 2015-2016, faites le savoir en Mairie. Indiquez nous la période à laquelle vous souhaitez qu'elle soit réalisée.

→ Les agents municipaux

Présentation de 4 de nos agents municipaux et leurs fonctions ...

M. Loïc BERNARD, Agent Technique



A pour mission l'entretien de la voirie, des bâtiments communaux, des espaces verts...

M. Anthony RENET, Agent Technique



Est employé en CAE, il vient en aide, à M. Loïc BERNARD dans les tâches quotidiennes : que sont la voirie, l'entretien des bâtiments communaux et des espaces verts...

Mme Véronique ARNAUD, Adjoint Administratif

Fonctions

*** **

Effectue les missions suivantes : entre autre, la comptabilité, la paye, la gestion des dossiers du personnel, le Conseil Municipal, la relation avec les élus.

Mme Hafida MAIMOUNI, Agent Technique



Effectue les missions suivantes : le ménage de la mairie et de la salle des fêtes. Surveillance des enfants pendant la cantine et la pause méridienne. Remplacement occasionnel de Marylène NEBOUT et accompagnement des enfants aux TAP.

Le Travail des Commissions



→ La Commission Assainissement

Assainissement collectif du bourg ...



Je vous ai informé à plusieurs reprises sur la mise en place du service d'assainissement collectif du bourg de la commune. Aujourd'hui les travaux de création du réseau d'assainissement et de la station d'épuration sont terminés et les installations sont opérationnelles. Après les phases de réception et de test, les équipements fonctionnent et ont été livrés à la commune.

Les usagers ont été autorisés à se raccorder au réseau d'assainissement collectif à compter du 1er juin 2015. Ils disposent d'un délai maximum de 2 ans pour se raccorder sur le regard de branchement posé à cet effet devant leur habitation, conformément à l'article L1331-1 du code de la Santé Publique.

Dès le raccordement au réseau d'assainissement collectif, l'utilisateur ne sera plus redevable auprès du service public de l'assainissement non collectif de la communauté de communes de la Boixe. Les fosses septiques

et toutes eaux devront être vidangées.

→ Règlement de service

Le Conseil Municipal a, dans le cadre de la mise en place de l'assainissement collectif du bourg, instauré un **règlement de service** en application de l'article L 2224-12 du Code Général de Collectivités Territoriales.

Celui-ci précise les conditions administratives, techniques et financières d'accès au service pour l'utilisateur et les conditions de mise en œuvre des prestations de services par la commune. Il précise surtout les obligations respectives de l'exploitant, des abonnés des usagers et des propriétaires. Ce règlement est effectif depuis le 1er juin 2015.

→ Redevance

Le service de l'assainissement collectif (les coûts de fonctionnement et d'investissement) ne sont pas financés par l'impôt, ni par le budget principal de la commune et dispose donc d'un

budget annexe spécifique aux services Publics à caractère Industriel et Commercial. Seul l'utilisateur du service participe au financement à travers une **redevance de l'assainissement collectif**. La redevance est la rémunération du service rendu. Elle est effective à compter du 1er juin 2015.

La redevance de l'assainissement collectif est due uniquement par l'utilisateur bénéficiant du service et est donc due à la date du raccordement effectif, la déclaration de déversement faisant office de fait générateur. Celle-ci est constituée d'une part correspondant au service rendu (part fixe de 110 € HT par logement et part variable de 1.55 € HT par m3) calculée sur le volume d'eau potable réellement consommé, d'une redevance pour modernisation des réseaux de collecte au profit de l'Agence de l'eau Adour Garonne de 0.235 € HT/m3 en 2015, et d'une TVA de 10%.

Le service de l'assainissement sera facturé en même temps que la facture d'eau potable par la société fermière Lyonnaise des eaux, ce qui permet de proposer à l'utilisateur une facture unique de l'eau potable et de l'assainissement collectif. Conformément à l'article 1331-

1 du code de la Santé publique, instituée en application de l'article L2224-12-2 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal a décidé unanimement de mettre en place, dès la création du service de l'assainissement collectif (au 1er juin 2015) une somme équivalente à la redevance de l'assainissement. Cette somme est identique à la redevance, n'est pas soumise à la TVA de 10 % et est due pour chaque immeuble desservi par le réseau d'assainissement collectif, même dans le cas où celui-ci n'est pas raccordé.

Dès le raccordement effectif de l'immeuble au réseau d'assainissement, attesté par la déclaration de déversement, la redevance de l'assainissement se substitue à la somme équivalente à la redevance.

Une réunion publique d'information à destination des usagers a été organisée le mardi 26 mai 2015 à la salle polyvalente de Tourriers au cours de laquelle les conditions techniques et financières de la mise en place du service ont été expliquées.

Les services de la commune restent toutefois à votre disposition pour toute information complémentaire

Vous serez conviés par ailleurs courant septembre à l'inauguration de la station d'épuration de type filtre planté de roseaux.

Le Travail des Commissions



→ Infos Mairie

« Au fil des dossiers » ...

→ **Bar de la commune** : la commune a au cours du mandat précédent souhaité maintenir ce commerce en achetant le bâtiment et la licence IV alors vendue aux enchères. Ce bâtiment est constitué d'un local à usage de commerce et d'un logement de type T4 à l'étage.

Suite à l'arrêt de l'activité en août 2014 du dernier titulaire du bail commercial, laissant à la commune une dette conséquente admise en créance éteinte par la trésorerie de Mansle (6 615.56 €), une procédure de mise en liquidation a été engagée. La commune a récupéré l'accès au local à la fin du 1^{er} trimestre 2015.

Des travaux sont à prévoir avant une nouvelle mise en location. Ils ont été inscrits au budget 2015 et seront engagés au cours du second semestre après avis d'un maître d'œuvre.

Nous lançons dès à présent un appel à candidatures pour un bail commercial comprenant un commerce

et un logement et pour lequel nous mettons à disposition la licence communale. Les demandes sont à adresser à la mairie.

→ **Gravillonnage parking salle polyvalente** : face aux désagréments causés par temps de pluie ou par temps sec par le revêtement calcaire de la place, nous avons fait épandre du gravier non calcaire sur l'ensemble de la surface.

Le coût de la fourniture et de la pose s'élève à 2316.48 € TTC.

→ **Fifties Folies** : afin d'encourager l'association dont le président habite Tourriers et profiter d'une étape dans notre commune, la municipalité a offert le dimanche 21 juin le verre de l'amitié aux conducteurs et passagers de ces belles mécaniques des années 50. Nous les félicitons pour cette belle manifestation,

→ **Véhicule agents communaux** : depuis le recrutement d'un nouvel agent communal, Anthony RE-

NET, l'achat d'un nouveau véhicule nous est apparu nécessaire. Cela permet aussi de rationaliser l'usage du tracteur communal et de le réserver à son usage originel. Le conseil municipal a donc inscrit la dépense au budget 2015 pour un montant maximum de 8 000 € TTC. Nous avons procédé, aidé par un groupe de travail constitué d'élus et d'agents communaux, à l'achat de ce véhicule : un Renault Kangoo de 2011 pour un montant comprenant un attelage, une nouvelle carte grise et la garantie de 6 mois pour un prix de 7500 € TTC.

→ **Bâtiment AMMYL PLANS** : depuis sa mise en liquidation judiciaire, la société AMMYL PLANS n'occupe plus les locaux de la zone d'activité au nord de la commune. Afin d'éviter le désagrément d'une friche industrielle et maintenir des recettes fiscales pour la commune, j'ai recherché à l'aide des fonctions de vice-président que

j'exerce à la CDC de la Boixe de potentiels repreneurs. Le bâtiment est aujourd'hui en cours de vente et sera prochainement occupé par une nouvelle entreprise.

→ **Peinture commerce** : suite à la demande formulée par les commerçants au cours d'une réunion de rencontre et d'échange organisée par la commune en 2014, nous avons fait réaliser des emplacements d'arrêt minutes devant la boulangerie et l'épicerie.

→ **Équipement numérique école élémentaire** : nous avons inscrit au budget 2015 l'équipement d'un tableau numérique interactif pour la classe de CM1 ce qui complète celui déjà installé dans la classe de CM2. L'achat a été réalisé et sera installé avant la rentrée de septembre 2015.

Nous profitons par la même occasion pour réaliser la peinture de la classe par les agents communaux.

Laurent DANEDE

→ Ecole

Le départ de M. FRAINAUD et l'arrivée de son remplaçant ...

M. Michel FRAINAUD, directeur de l'école élémentaire de Tourriers et enseignant en classe de CM2 pendant 15 ans quitte la commune à la rentrée de sep-

tembre 2015 pour intégrer l'école élémentaire de Champniers.

Il est remplacé par M. Cyril BILLY en provenance de la commune d'Aunac. Ce-

lui-ci sera le nouveau directeur de l'école, Mme Elise MOREAU restant pour la rentrée 2015/2016 enseignante en classe de CM1.

Nous souhaitons une

pleine réussite à M. FRAINAUD dans ses nouvelles fonctions et bienvenue au nouveau directeur M. BILLY.

Informations diverses



→ La Commission école

Bilan des Temps d'Activités Périscolaires ...



Le 22 juin dernier, la commission école ainsi que tous les intervenants se sont réunis afin de dresser un bilan de cette première année d'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Les TAP se sont déroulés sur 2 jours, les lundis et les vendredis de 15 heures à 16 heures 30. Les

animateurs du centre de loisirs de la Communauté de Communes de la Boixe ont proposé des activités sportives diverses (rugby, football américain, hockey sur gazon ...), du théâtre, des ateliers créatifs, la réalisation d'un journal ... Tandis que des intervenants extérieurs ont fait découvrir le tennis, le ping-pong, la pétanque, les jeux de société, des ateliers créatifs. Le bilan des TAP est posi-

tif. Il est nécessaire d'améliorer la communication entre la mairie, les intervenants et l'école, cette dernière assurant le lien avec les parents via les carnets de liaison. Le principe sera donc reconduit à la rentrée 2015/2016. Nous conserverons deux créneaux d'activité. Les horaires seront modifiés afin de pouvoir bénéficier des animateurs du centre de loisirs : les lundis de 13h30 à 15h00 et

les vendredis de 15h00 à 16h30. Au moment de l'édition du Koad'Neuf, nous ne sommes pas en mesure de vous indiquer précisément les activités qui seront retenues surtout à cause du changement d'horaire du lundi. Sachez que plusieurs activités de l'année écoulée seront maintenues agrémentées de nouvelles. Une information spécifique sera diffusée aux parents au moment de la rentrée scolaire.

→ Education et Formation ...

Bourses départementales d'éducation ...



Le Département de la Charente s'est fixé plusieurs priorités afin d'aider utilement les jeunes Charentais à mener à bien leurs études. Dans cette perspective, et parce qu'une première année d'étude ou de formation engendre des frais supplémentaires à la famille, l'assemblée départementale a décidé de mettre en place un système de bourses pour les étudiants charentais.

Une brochure de présentation permet aux étudiants intéressés de vérifier à quel type de bourse départementale ils peuvent prétendre. Un simulateur d'éligibilité vous aide aussi à définir quelles aides vous correspondent

→ Une attention particulière portée à l'entrée en 1ère année ...

Dans cette perspective, le Conseil Départemental apporte 2 aides spécifiques

pour les nouveaux bacheliers :

- une aide de 1re rentrée dans l'enseignement supérieur,
- un encouragement aux transports en commun.

→ Un accompagnement des étudiants personnalisé selon leur parcours individuel ...

Le Conseil Départemental attribue des aides sur critères pour les situations :

- de réussite
- d'urgence
- de mobilité internationale
- de recherche

L'aide à la mobilité internationale est par exemple un

des objectifs forts du Département.

Bien sûr, le Département reste aux côtés des étudiants en difficulté, qui seront aidés dans des cas d'urgence pour le paiement de leur loyer, de leur transport ou de repas.

Parce que l'accès à la formation et aux études est un droit, le Conseil départemental s'engage à aider chaque jeune charentais à construire son avenir.

Infos - Contact

Départ. de la Charente
16917 Angoulême

☎ 05 16 09 75 85

✉ bourses@lacharente.fr

www.lacharente.fr

Informations diverses



→ La canicule et nous

La canicule peut mettre notre santé en danger ...

Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies : Il fait très chaud ; la nuit, la température ne descend pas, ou très peu ; cela dure depuis plusieurs jours.

1 _ Enfant et adulte

A _ Comprendre

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

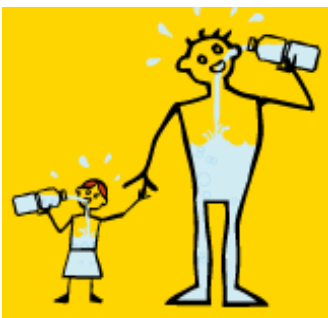


► Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température...

► Je perds de l'eau : je risque la déshydratation.

B _ Agir

Je bois beaucoup d'eau...



► Et je ne fais pas d'efforts physiques intenses.

► Je ne reste pas en plein soleil.

► Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

► Je ne consomme pas d'alcool.

► Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.

► Je prends des nouvelles de mon entourage.

► Si je prends des médicaments, je n'hésite pas à demander conseil à mon médecin traitant ou à mon pharmacien.

2 _ Personne âgée

A _ Comprendre



Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

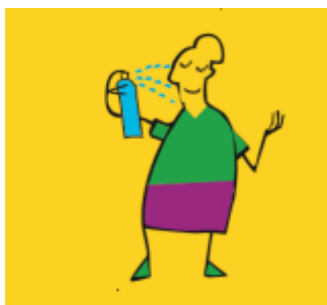
► Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°.

► La température de mon corps peut alors augmenter : je risque le

coup de chaleur (hyperthermie).

B _ Agir

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...



► Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.

► Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.

► Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

► Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).

► Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.

► Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

► Si je prends des médicaments, je n'hésite pas à demander conseil à mon

médecin traitant ou à mon pharmacien.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.

3 _ Le CCAS

La Mairie met en place un système de veille et d'alerte en faveur des personnes dépendantes (personne âgée, isolée ou handicapée). Afin de nous permettre de vous contacter dans le cadre d'une veille du plan canicule ou d'alerte, il sera nécessaire de vous faire recenser auprès du CCAS de la Mairie au 05 45 20 62 42 ou de vous y faire représenter par un tiers.

4 _ La météo

Consultez Météo France.

► ☎ 32 50 (0.34 €/mn)

► www.meteo.fr

5 _ En savoir plus

► ☎ 0 800 06 66 66, du 1er juin au 31 août, de 8h00 à 20h00, l'appel est gratuit depuis un poste fixe.



Informations diverses



→ **ERDF : L'élague en toute sécurité ...**

Infos destinées aux propriétaires d'arbres proches des lignes électriques ...



→ **L'élague : une action indispensable,**

Les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique sous tension peuvent devenir dangereuses dès qu'elles approchent à moins d'un mètre (arrêté interministériel du 17 mai 2001).

Elles peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture et la chute de câbles ou entraîner des accidents cor-

porels graves.

Il est donc nécessaire d'élague ou de faire élague la végétation située à proximité des lignes électriques.

► **Qui est responsable ?**

En tant que propriétaire, j'ai la responsabilité de l'élague des branches qui surplombent le domaine public (trottoirs, routes, fossés).

Lorsque le réseau électrique (branchement exclu) est sur votre propriété, Erdf assure l'élague de la végétation située à proximité de la ligne pour assurer en permanence le respect des distances de sécurité.

Au préalable, chaque propriétaire est directement informé par l'élagueur, prestataires d'Erdf, de son intervention.

→ **L'élague relève de ma responsabilité, deux possibilités :**

► **Confier mon élague à une entreprise spécialisée**

Je demande à une entreprise spécialisée de réaliser les travaux. Elle effectue les démarches administratives et réalise l'élague en respectant les règles de sécurité du Code du travail. Selon les cas, des frais (à partir de 320 euros TTC, prix en vigueur au 1er septembre 2011) de mise hors tension ou de protection du réseau pourront être facturés par ERDF pour garantir la sécurité des intervenants.

► **Effectuer moi-même mon élague**

Je décide d'effectuer moi-

même l'élague. Je suis tenu de respecter la réglementation en vigueur :

- établir la Déclaration de Travaux à l'aide du document Cerfa n° 14434 (disponible en mairie ou sur le site internet www.service-public.fr, ainsi que la DICT).

- suivre les recommandations et plus particulièrement les mesures de sécurité indiquées par ERDF dans sa réponse. Le cas échéant, j'aurai à supporter les frais de mise hors tension ou de protection du réseau facturé par ERDF pour permettre l'élague en toute sécurité.

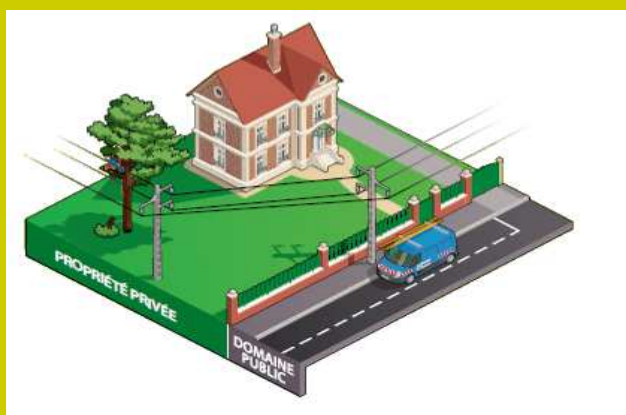
- respecter les distances d'élague selon la norme NFC11-201.

L'élague est à la charge du PROPRIETAIRE



Le propriétaire a la responsabilité de l'élague des arbres plantés sur sa propriété notamment si les trois conditions suivantes sont réunies : la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne électrique, les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation, l'arbre est planté en propriété privée et débord sur le domaine public où est située la ligne électrique.

L'élague est à la charge D'ERDF



Dans les autres cas, ERDF assure l'élague des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable.

Cet élague est à la charge financière d'ERDF. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée

Informations diverses



→ **ERDF : L'élagage en toute sécurité ...**

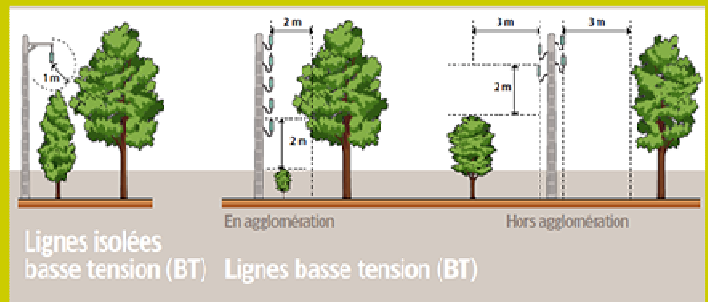
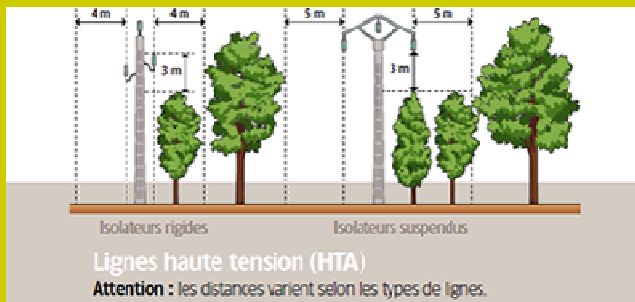
Distances de sécurité minimales à obtenir après élagage ...

LES GESTES INDISPENSABLES POUR MA SÉCURITÉ, Il est vivement recommandé de :

- Ne pas s'approcher ou approcher un objet à moins de trois mètres d'une ligne
- Ne pas toucher les fils, même s'ils sont tombés à terre
- Ne pas commencer l'élagage avant d'avoir reçu la réponse d'ERDF suite à votre déclaration de travaux.

Si vous repérez une situation dangereuse, contactez immédiatement le 09 726 750 16 *

*** prix d'un appel local depuis... un poste fixe**



→ **Calitom : service public des déchets ...**

Bac conforme aux conditions de collecte des déchets ...

PRÉPAREZ-VOUS POUR JANVIER 2016

Nous vous recommandons vivement l'utilisation d'un **BAC CONFORME AUX CONDITIONS DE COLLECTE.**



→ **Avec une collecte en porte à porte,** vous pouvez déposer vos sacs à même le sol la veille au soir du jour de ramassage. Vous pouvez aussi déposer vos déchets dans un contenant. Avec une poubelle quelconque, les agents sont contraints soit de l'ouvrir puis de se pencher pour

attraper les sacs soit de la soulever à bout de bras pour la vider dans la benne.

La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail recommande aux collectivités « les conteneurs roulants normés conçus pour être appréhendés par les lève-conteneurs » et interdit

tout autre contenant non conçu pour être appréhendé par les lève-conteneurs, ceci afin de réduire les risques de troubles musculo-squelettiques, dorso-lombaires et les risques liés aux piqûres, blessures diverses et risques biologiques.

Si vous souhaitez déposer vos déchets dans un contenant il doit impérativement avoir :

- une collerette droite
- un volume supérieur ou égal à 120 L
- un couvercle amovible fixé à la cuve
- deux petites roues

Un plan d'action est mis en place par CALITOM pour informer les usagers des

bacs non conformes. Cette **sensibilisation s'est déroulée du 1er au 5 juin.** Un courrier a été envoyé aux mairies et communauté de communes puis des autocollants seront apposés sur les bacs non conformes des usagers.

→ **Attention, au 1er janvier 2016, seules les ordures ménagères présentées à la collecte en sacs ou en bacs normés seront collectées.**

CALITOM se tient à la disposition des administrés afin de répondre à vos questions.

Contact

☎ **Calitom (n° vert)**

0 800 500 429

Informations diverses



→ Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Deux jeunes Tourriéroises obtiennent un prix lors du concours ...

... « Défense et illustration de la Langue Française »



Comme chaque année l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) organise le concours « **Défense et illustration de la Langue Française** ».

Lors de la cérémonie de remise des prix, qui s'est déroulée le **mercredi 27 mai** au Collège Puygrelier à Saint-Michel, deux jeunes Tourriéroises en classe de 5ème au collège de Saint-Amant-de-Boixe ont été récompensées, en présence

de Monsieur Le Maire de Tourriers.

Melle Emma GROSSEAU a obtenu le 1er prix ex aequo dans la catégorie Rédaction 5ème sur le thème « **Lettre à un/une ami(e) que l'on a pas vu depuis longtemps** » et Melle Perrine JOUBERT a obtenu le 3ème prix ex aequo dans la catégorie poésie ayant pour thème « **Poème chinois** ». A l'issue de la cérémonie, les deux jeunes Tourriéroises

ont reçu de très beaux livres de la part de la Municipalité de Tourriers qui leur a été remis par M. Le Maire ainsi qu'un diplôme de l'AMOPA.

Félicitations à elles deux et remerciements au Collège de Saint-Amant-de-Boixe pour les avoir inscrites à ce concours !

→ Ferme / Agriculture ...

Venez découvrir l'herbosphère à Tourriers ...

l'herbosphère



L'herbosphère est une micro ferme maraîchère basée sur les principes de l'agriculture paysanne : respect de l'environnement, qualité et diversité des produits, transparence sur la production, développement des liens sociaux, éducation et sensibilisation ...

Nous cultivons légumes, aromates et fruits de manière naturelle, sans emploi de produit chimique, dans un souci d'économie d'eau et d'énergie.

Nous développons nos jardins avec pour ambition la création d'un écosystème

équilibré favorisant la faune et la flore.

La ferme sera également un lieu de pédagogie voué à accueillir des écoles, des centres de loisirs, des familles, pour des activités autour du jardin et plus largement de l'environnement.

Nos activités :

► **Production de légumes** : vente directe de produits frais, marchés, paniers.

► **Production et vente de plantes aromatiques et condiments** : vente directe, marchés, paniers.

► **Production de fruits** : vente directe, cueillette à la ferme.

► **Production d'œufs fermiers**

► **Animations pédagogiques et visites du site** : animation (écoles maternelles et primaires), visites guidées (événements nationaux et locaux, période estivale).

► **Forum culturel** : expositions thématiques, événements artistiques, foires et marchés de pays.

Sandra DELAGE

Simon NEBOUT

Contact

Mme Sandra DELAGE et
M. Simon NEBOUT

49 Route de Paris
16560 TOURRIERS
06 72 60 41 07
06 40 25 88 81

Courriel :

Herbos-
phere.jardins@gmail.com

Informations diverses



→ La Fête des voisins

Le succès de la Fête des Voisins ...

► Fête à Fenêtre :

Malgré une température un peu fraîche, la météo très clémente nous a permis de nous retrouver **le 29 mai dernier** sur la place du château pour la 5ème édition de la fête des voisins de « Fenêtre ».



Chacun avait apporté un zeste de bonne humeur, des spécialités culinaires, quelques grillades (de différentes tailles...) que nous avons partagées autour du verre de l'amitié. Le succès de la fête des voisins est toujours intact et c'est une belle façon de créer des liens, de prendre le temps de faire connaissance, de parler avec les personnes

qu'on ne fait que croiser tout au long de l'année. L'annuaire des habitants de Fenêtre a pu être complété nous permettant ainsi de rester en contact. Petits et grands, anciens et nouveaux habitants ont été très enthousiastes par ce moment de convivialité qui s'est clôturé tard dans la nuit malgré le froid, et tous sont partants pour se retrouver l'année prochaine ou bien plus tôt ... Un grand merci aux habitants de Fenêtre pour leur implication et la convivialité permanente lors de nos rencontres. A l'année prochaine ...

► Fête à l'Ouchelette:

Pour la 2ème année consécutive, les habitants de l'Ouchelette, des Combes Avoines, des Petites Forêts et du Bourg se sont retrouvés pour le repas des voisins, **le 13 juin dernier** afin de partager un moment de convi-



vialité. La pluie s'étant invitée, les convives se sont donc retrouvés sous le hangar, gracieusement prêté pour l'occasion par Jacky Kerjean. Malgré la pluie, la bonne humeur régnait, en particulier autour du barbecue. La soirée s'est poursuivie tard dans la nuit, ou plutôt tôt le matin, dans une ambiance sympathique autour du jeu de palets et de boules de pétanque. Tout le monde s'est quitté dans l'idée de remettre le couvert l'an prochain.

► Fête à Bouffanais :

Cette année, nous étions une quarantaine, réunis sur la Place Henri Maudet pour un moment de convivialité. L'occasion de faire

connaissance avec les nouveaux voisins, autour d'un verre (voire deux... à peine plus), d'un taboulé ou du plateau de fromages de Dédé.



Il y avait de l'ambiance, avec la hola lancée par Cédric et Bruno.

Et pour l'année prochaine, de nouvelles idées pour passer un bon moment tous ensemble. Le rendez-vous est pris !

► Fête au Chardonneau :

Puis le 11 juillet dernier, c'était les habitants du Chardonneau qui se réunissaient à leur tour.

→ Concours Départemental

Concours Départemental du Meilleur Apprenti Boulanger ...



Chaque année, la Fédération des Artisans Boulangers

organise le Concours Départemental **du Meilleur Apprenti Boulanger**.

Ce traditionnel concours s'est déroulé cette année, sur la commune de Tourriers, le mercredi 11 mars dernier.

Amély GALLAIS, apprentie a obtenu ainsi, la 3ème place avec la fabri-

cation de la baguette festive.

Actuellement, Amély GALAIS réalise son apprentissage au campus des Métiers de Saint germain de Lusignan en Charente-Maritime et à la Boulangerie la Boixe à Pains de Tourriers.

Félicitations à cette jeune fille pour son courage et sa

motivation, en lui souhaitant de continuer à servir la boulangerie artisanale avec talent et satisfaction.

Nous pouvons également remercier son formateur professionnel, M. Frédéric MAY qui a contribué largement à la réussite de cette jeune apprentie.

Le Coin des Associations



→ Cercle des jeunes de Montignac

Les activités proposées par l'association agréée « Jeunesse et Sports » ...



L'association propose différentes activités et prestations comme :

► **Canoë-kayak** : le samedi, de 14h à 17h.

► **Location canoës** : sur réservation

► **Location vélos VTT-VTC** : sur réservation

► **Danse folk** : mardi 20h30 à 22h00

► **Jeu d'échecs** : vendredi 17h30 à 19h00

► **Yoga** : mardi 19h à 20h, mercredi 18h30 à 19h30, mercredi de 17h à 18h pour les personnes fragilisées.

→ **Le Programme** :

► **Juin** : pour les activités danse folk, échecs, yoga.

Séances « découverte » gratuites.

► **Juillet - Août** : locations canoës et vélos. Permanence 10h à 12h / 13h30 à 18h30.

► **Rentrée 2015/2016** : Inscriptions aux horaires des cours à compter du 15 septembre.

Pour tout renseignement complémentaire, informations ou inscriptions, n'hésitez pas à prendre

contact avec le Cercle des jeunes de Montignac qui est une association agréée « *Jeunesse et Sports* ».

Les chèques-vacances et coupons sports sont acceptés.

Infos - Inscriptions

Cercle des jeunes Montignac
Hippodrome Montignac
Route d'Aigre

☎ 05 45 22 23 36

☎ 06 19 08 33 90

→ Club de Yoga TOURRIERS - AUSSAC VADALLE

L'atelier et la marche du Yoga ...



Le club a organisé, le 11 avril dernier « un atelier yoga ». Parmi les thèmes proposés par le professeur, les participants ont retenu : « le Yama Niyama » : « Les règles et les refrènements du yoga », d'après les yoga sutras de Patanjali. Les participants ont assisté aussi, en matinée à une marche guidée par René sur un agréable site. Après le déjeuner, les intervenants Viviane et Pierre ont exposé les règles du yoga et animé

un débat avec les élèves. L'après-midi s'est clôturé par une séance de Yoga Nidra : c'est une séance de relaxation profonde.

« **La marche du yoga** » s'est déroulée le 13 juin dernier et elle était dirigée par Gérard. Cette année, la marche partait du cimetière de Villejoubert. Elle a rassemblé 14 participants qui ont démarré le parcours ensemble. Deux sont rentrés par la petite boucle de 3 kms. Deux autres ont laissé le groupe pour revenir par celle de 5 kms. Pendant que les autres terminaient celle de 8 kms, en faisant un détour par la Macarine.

Puis, un énorme pique-nique a été partagé entre les participants, le tout dans la bonne humeur. L'après-midi fut consacré à des exercices de respiration et puis de relaxation.

La **saison 2014-2015** s'achève, le dernier cours a eu lieu le mardi 30 juin.

Nous vous donnons rendez-vous pour la rentrée le mardi 15 septembre à la salle de Vadalle à 17h.

Nous invitons celles et ceux qui voudraient pratiquer cette activité à venir nous rejoindre (sans oublier le certificat médical - merci)

Bonnes vacances à tous.



*Relaxation - Détente -
Assouplissement
Adapté à vos possibilités
Tous les mardis : 17h à
18h15 à la Salle des Fêtes
d'Aussac-Vadalle.*

Contact

☎ **Mme LABUSSIÈRE**

06 67 77 77 14

☎ **M. ROUDIT**

05 45 21 47 36

☎ **J. CHAUVAUD**

06 11 08 01 09

Le Coin des Associations



→ Club Amitié

6 mois riches en manifestations ...



Ces six derniers mois ont été riches en manifestations, ce qui prouve un réel dynamisme au sein du Club Amitié.

→ Petit rappel :

Nous avons fait une après-midi crêpes au mois de

février, et organisé le Brin d'Aillet le 1er mai. Celui-ci a été une véritable réussite, puisque vous avez été très nombreux à venir nous rejoindre à Fenêtre. En mars, nous avons fêté nos anniversaires au restaurant à Mansle. En juin, un pique-nique a été organisé à

la salle polyvalente. En mars et en avril, dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires, des membres du club ont animé un atelier sur la découverte d'anciens jeux de société, auprès des enfants de l'école de Tourriers. Le club n'est pas réservé qu'aux personnes âgées ni qu'aux joueurs de cartes, il est ouvert à tous, tous les mercredis, de 14h à 18h, dans la Petite Salle. Fermeture du club durant l'été, reprise le 2 septembre.

La bibliothèque est transférée à l'ancienne poste et sera également

fermée pendant l'été, elle reprendra :

► les 9 et 23 septembre

► les 7 et 21 octobre

► les 4 et 18 novembre

→ Date à retenir :

► 16 septembre, Repas d'anniversaire

► 16 décembre, Repas de Noël

► 13 janvier, Assemblée Générale

Contact

☎ 05 45 20 63 46

☎ 05 45 20 63 81

→ Fifties Folies Club...

Un Week-end de folie pour les 50's Folies...



Photo Phil Messelet _ Charente Libre

Les années 50 étaient à la fête, les 20 et 21 juin à Saint-Amant-de-Boixe. Les spectateurs ont pu assister à un véritable spectacle. En effet, différents facteurs étaient réunis pour une parfaite ré-

ussite de cette manifestation : une météo des plus clémente, la présence des médias (journaux, radio), les visiteurs venus en nombre, un beau rassemblement de caravanes, voitu-

res, motos... Brocante, défilés colorés en tenue d'époque, concert en prime...

Le week-end de « 50's Folies » organisé par le club a tenu ses promesses puisque 3.000 visiteurs sont venus admirer, s'extasier, s'émerveiller devant ces véhicules d'époque.

Ce qui au départ était le projet de deux copains, s'est transformé en une belle manifestation d'ampleur et de qualité organisée par une fabuleuse équipe de bénévoles et ce sont ces derniers qu'il faut surtout remercier ! Ils ont

su animer, gérer ... toujours dans la bonne humeur, c'est ce qui fait la force de cette fête !

Le club souhaite remercier l'équipe de bénévoles ainsi que les visiteurs pour leur agréable participation !

Les organisateurs s'interrogent sur la reconduction de cette manifestation l'année prochaine. « c'est tentant » reconnaît le Président Pascal Delayen. Surtout que les années 50 ont tellement la cote...

Contact

→ Pascal DELAYEN, Président

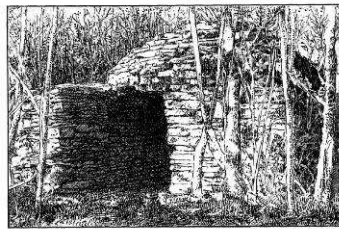
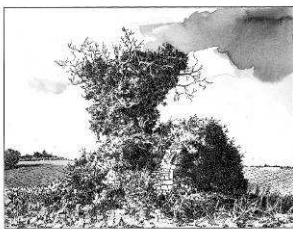
50sfoliesclub.blogspot.com

Le Coin des Associations



→ **L'Association Au Fil du temps du canton de Saint-Amant-de-Boixe**

Jadis : le passé de notre région a un avenir ...



L'association **Au Fil du temps** présentera le n° 14 de sa revue d'histoire locale **Jadis ...** à la salle des fêtes de Vars (à côté de la mairie), le samedi 26 septembre à 15h30. A cette occasion, une conférence

sur les templiers en Charente sera présentée par Anaël Vignet.

Comme pour les années précédentes, le sommaire de la revue témoigne de la variété des sujets abordés :

Dolmen de la Boixe, Brève histoire de Jadis, Le château de Beaumont à Vars, Les Maisons de vignes, Le parcours d'un maçon limousin en Charente, De Dom Rémi Carré à l'orgue renaissance, La translation du cimetière de Xambes, Mauvais temps et pauvreté à la veille de la Révolution française (1783-1785), Le moulin de Marsac, Le château d'eau de Villejoubert, Saint-Amant-de-Boixe : 150 ans d'école publique, Vous les avez peut-être connus, Ambérac : le régénérateur pulmonaire du Dr Boyer.

Fidèle à sa ligne éditoriale, **Jadis ...** souhaite rassembler tous ceux qui s'intéressent à l'histoire locale.

Vous pouvez nous aider dans notre démarche en rejoignant l'association, en nous proposant un article (ou un sujet d'article) ou en nous signalant tous documents en votre possession (photos anciennes, lettres, en-têtes de factures, témoignage oral ou écrit, objet du temps passé...). Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le relais de la revue près de chez vous (à Vars : Danielle Ménagé, à Montignac : Martine Chabauty – 05 45 39 76 64).

Contact

✉ **Courriel**

jadis.csab@wanadoo.fr

→ **L'AIPE (Association Intercommunale des Parents d'Elèves)**

Projet recyclage ...



L'AIPE est un lien entre les différents acteurs de l'école (élèves, enseignants, parents, municipalités), notamment à travers ses manifestations.

Ces dernières permettent de récolter des fonds pour aider financièrement les écoles dans divers projets pédagogiques (cycles VTT, piscine, abonnements scolaires, sorties voyage de fin d'année...)

Pensez Toujours à garder vos emballages papiers et cartons pour les déposer dans nos prochaines bennes! **Notamment à vos Publicités et Journaux !**

A ce jour, nous avons déjà recyclé plus de 7 tonnes en 3 bennes ! Soit environ 400 € pour nos élèves. Et comme promis, suite à ces bons résultats : **2 € de moins sur le prix du « Pass jeux » de la kermesse.**

Suite à vos encouragements et à votre dévouement nous lançons le projet pour

un an selon le planning suivant : ***Ce n'est pas compliqué*** : les bennes seront à disposition à chaque semaine de rentrée de vacances, du lundi au lundi, sur les parkings des salles polyvalentes du RPI ***selon l'ordre alphabétique plus une la dernière semaine de l'année scolaire avant les grandes vacances.***

Prochaines Bennes :

→ **Tourriers :**

► du 4 au 11 janvier 2016

► du 27 juin au 4 juillet

→ **Anais :**

► du 31 août au 7 septembre 2015.

► du 29 février au 7 mars 2016.

→ **Aussac-Vadalle :**

► du 2 au 9 novembre 2015.

► du 25 avril au 2 mai 2016.

Contact

✉ **C. MARTIN Présidente**

06 71 58 11 03

Le Coin des Associations



→ Tourriers Patrimoine

Restauration et mise en valeur du patrimoine ...



Eglise Saint-Hilaire

© Jacques BLANCHARD

Au nom des 25 membres de notre association, je profite de cette tribune pour remercier chaleureusement toutes les personnes de la commune qui nous soutiennent discrètement, notamment lors de nos différentes manifestations 2015 (Déjeuner Cagouilles du 19 avril, Fête du pain du 10 mai, Brocante du 31 mai, Pique-nique estival du 3 Juillet...) Au terme de ce 1er semestre 2015, le bilan de nos manifestations est largement positif.



Pique-nique Bois du Logis

→ Eglise Saint-Hilaire :

La sauvegarde de notre église est désormais assurée. Il nous faut désormais en terminer

l'embellissement. Concernant la restauration des murs intérieurs, les différents devis établis en 2014 tournent autour de 20.000 €. Ces derniers travaux d'envergure devraient être normalement financés par la commune en 2016. A suivre...

→ Nouveau lavoir de Fenêtre :

Les bénévoles de Fenêtre ont oeuvré tout l'hiver et la résurgence de la haute-vallée de l'Argence est désormais prête à accueillir une pompe manuelle et un timbre en pierre.

Monsieur le maire nous a appris le 19 juin dernier que l'eau est de bonne qualité. Ce qui est plutôt une bonne nouvelle par les temps qui courent. Et si nous y organisons le pique-nique de juillet 2016 ?!...

→ Four à pain de Fenêtre :

Lors de la Fête du pain en mai dernier, il nous est apparu que le four de Fenêtre n'était indiqué nulle part pour qui viendrait le découvrir. Outre quelques panneaux indicateurs à partir de la Nationale 10, M. le maire nous a demandé de faire chiffrer l'élaboration d'un

panneau signalétique semblable à ceux mis en place en 2014 sur le mur de l'église et près du lavoir du Gardoire. Ce panneau signalétique serait positionné dans la partie haute de la place, près du four. A suivre ...

→ Vestiges du Château médiéval de Tourriers :

Nous gardons toujours un oeil sur les vestiges de l'ancien château médiéval de Tourriers, partagés entre 3 propriétaires différents.

Comme évoqué précédemment dans les colonnes du Koad'Neuf, nous sommes en contact avec le lycée technique de Sillac (Angoulême) et un projet pédagogique est né pour l'année scolaire 2015-2016 : un groupe d'élèves-

mètres doit venir faire un relevé topographique. A suivre...

Date à retenir :

► les 19 et 20 septembre "Journées Européennes du Patrimoine" Exposition dans l'église de Tourriers + l'atelier "Fenêtre en Lumière" : exposition et découverte de sculpture métal de J.P. CONSTANT, travail du souffleur de verre Lionel PETIT et ses oeuvres, ... sans oublier les peintures pour vitraux de Danielle Nanglard. **Trois artistes sur un même site !**

Jacques BOUCHÉ

Contact

✉ Jacques BOUCHÉ

06 48 72 97 48

✉ Courriel

Jacques.bouche57@gmail.com



Abords immédiats de l'église de Tourriers (côté nord)

embellis grâce à la CDC de la Boixe

Le Coin des Associations



→ Le Comité des Fêtes

Une entrecôte au goût festif ...



Cette année encore, grâce à une météo clémentine et à une forte participation des habitants de la commune, toutes générations confondues, la 4ème édition de la « **soirée entrecôte, feu de Saint Jean** » s'est déroulée dans une ambiance conviviale et festive.

Nous remercions tous les bénévoles qui se sont investis, des plus petits aux

plus grands dans un très bon esprit de convivialité pour le plus grand plaisir des 160 convives. Merci à M. BARONNET, des transports « Gilbert » pour le prêt de sa remorque transformée pour l'occasion en podium pour le bal populaire. Nous tenons aussi à remercier la Municipalité de Tourriers pour le financement de ce magnifique feu d'artifice et de

l'aide apportée par les agents communaux. Ce qui a permis une parfaite organisation de cette soirée ...

Le Comité des Fêtes a pour but de rassembler tous les habitants de Tourriers autour de valeurs communes, et cette manifestation en est le plus bel exemple.

Cette soirée a été une parfaite réussite et nous comptons bien évidemment sur

vous pour notre prochaine manifestation le **dimanche 27 septembre 2015 pour le traditionnel Bric-à-brac...** Vous pouvez d'ores et déjà réserver.

Bonnes vacances à tous.

Le comité des fêtes

Contact

✉ **S. NEBOUT, Présidente**

06 88 49 06 24



L'équipe de bénévoles filles



L'équipe de bénévoles garçons

Le Coin des Associations



→ L'Entente Pongiste Tourriers - Jauldes

L'Entente Pongiste Tourriers-Jauldes est à la bonne table ...



Séance d'entraînement à la salle polyvalente de Tourriers

1_Championnat départemental de tennis de table

La saison 2014-2015 s'est terminée sur les chapeaux de roues avec le maintien de toutes les équipes dans leurs divisions respectives.

Les équipes :

► **Equipe n° 1** : capitaine Gilles Lagourdette termine 3ème sur 8 en D1.

► **Equipe n° 2** : capitaine Yoann Hubert termine 3ème sur 8 en D2.

► **Equipe n° 3** : capitaine Thierry Faye termine 2ème sur 8 en D4 et rate de peu la montée.

► **Equipe n° 4** : capitaine Patrick Giraud termine 3ème sur 8 en D4.

► **Equipe n° 5** : capitaine Julien Hubert termine 7ème sur 8.

L'équipe 1 de Gilles finit honorablement sa saison

avec une bonne 3ème place.

La seconde équipe menée par Yoann termine 3ème de sa poule après de nombreuses péripéties. Il faut savoir qu'à deux journées de la fin du championnat, 5 équipes étaient à parfaite égalité. Les joueurs ont relevé avec brio le défi de remporter leurs deux dernières rencontres significatives du maintien.

Cette année c'est l'équipe de Thierry qui termine second de sa poule et rate donc de peu la montée avec seulement une défaite. Ils retenteront leurs chances lors de la prochaine saison.

L'équipe de Patrick termine sur le Podium avec une très bonne 3ème place dans une poule difficile. L'équipe de Julien termine 7ème sur 8 et remporte une belle première victoire. De quoi mettre du baume aux cœurs de nos toutes jeunes et nou-

velles recrues.

2_La vie du club

Engagé dans la réforme des rythmes scolaires, notre club a assuré la prise en charge, l'accompagnement et l'entraînement des jeunes des écoles de la boîte tous les vendredis après-midis depuis Septembre 2014 en proposant une initiation au tennis de table à la salle polyvalente de Tourriers. Le bilan est positif, les jeunes écoliers et écolières des classes de CM1 et CM2 prennent plaisir à venir s'essayer au tennis de table. Cette initiative va donc continuer et se prolonger pour la rentrée scolaire 2015-2016.

Cette année notre traditionnel méchoui de fin de saison a encore régalié la bonne centaine de convives qui a fait le déplacement à

la Combe à Roux et ce malgré les intempéries. Un grand merci à tous nos bénévoles.

Toute personne (adulte ou enfant) intéressée par le tennis de table peut venir se présenter lors des soirées d'entraînements : les mardis et vendredis à partir de 20h45 à la salle des fêtes de Jauldes ou prendre contact avec les dirigeants.

Philippe Hubert

Contact

✦ **P. Hubert, Président**

06 37 50 38 33

✦ **C. Tallon**

05 45 20 67 59

✦ **G. Goinaud**

06 79 67 35 09



Le traditionnel méchoui

Le Coin des Associations



→ L'Amicale Pétanque de Tourriers

Confirmation de son tout 1er rang aux championnats départementaux ...

L'Amicale Pétanque confirme son tout 1er rang aux championnats départementaux pour la saison 2015. « **Notre objectif cette année étant de remporter comme l'an passé les 3 titres majeurs chez les séniors ...** » Et bien nous l'avons fait en remportant les deux titres majeurs départementaux en doublette et triplette sénior.

Comme l'an passé, Jean-François Olmos, Eddy Feltain et Julien Lamour remportent la triplette et se qualifient ainsi pour le championnat de France qui se déroulera à Narbonne les 5 et 6 septembre.

Le 2^e titre en doublette est remporté par Eddy Feltain et Julien Lamour qui réalisent le doublé et se qualifient pour le championnat de France à Pau les 12 et 13 septembre.

En ce qui concerne le 3^e titre majeur, Amélie et Eddy Feltain remportent le titre de champion de ligue et se qualifient ainsi pour le championnat de France qui se déroulera à Rennes fin juillet.

Enfin chez les jeunes, chapeau bas :

→ Chez les minimes :

Ismael Arenas - Tyson Simille : champions doublette ; Lorenzo - Franky Feltain -

Estevan Simille : vice champions triplette.

→ Chez les cadets :

Ema Le Dantec - Chloé Roux et Kélian se sont qualifiés pour la ligue l'inter-ligue (mini championnat de France) qui aura lieu à Brives début juillet.

→ Chez les juniors :

Isaac Arenas - Corentin Bousique : champions doublette ; Allan et Enzo Leclach : vice champions doublette ; Allan, Enzo Leclach et Allan Smitt : vice champions triplette ; Isaac Arenas - Corentin Bousique et Anthony Galteau : vice champions triplette.

✂ A noter que l'équipe Leclach - SMIT s'est qualifiée au championnat de France en remportant la 3^e place de la ligue et ira donc défendre leur titre à Rennes fin août. Chez les féminines Amélie Feltain et Sabrina Le Dantec se sont qualifiées pour la ligue. Chez les vétérans Didier Daubert - Henri Bojesuk et Christian Bernard se sont inclinés en quart de finale du département et ont obtenu leur billet pour la ligue.

Enfin, trois autres équipes dans la catégorie doublette se sont également qualifiées pour la ligue. Il s'agit de David Leclach et Cyril Duval ; Jacky Arenas et



Christian Bernard ; Jean-François Olmos et Stéphane Ouvrard.

→ Prochaines échéances en championnat seront :

- Doublette provençale
- Triplette mixte fin septembre
- Coupe de France (nous entrons en niveau inter régional).

Vous pouvez consulter la vie du club sous : <http://www.blogpetanque.com/petanqtourriers>

→ Prochain évènements

- Concours interne en septembre à Tourriers.
- Loto en septembre à Alpha Loisir.
- Assemblée générale en novembre

Viendront s'intercaler les différents tours de championnat des clubs vétérans et de coupe de France lorsque nous recevrons nos

différents adversaires.

Merci à tous les bénévoles qui œuvrent dans l'ombre pour permettre à toutes et tous de briller. Pour toutes celles et ceux qui veulent découvrir notre sport, les entraînements ont lieu les lundis et vendredis. En période hivernale ceux-ci ont lieu à la salle de la commune, derrière l'église. Malheureusement, nous venons de recevoir un courrier de la CDC nous interdisant l'accès pour raison de sécurité. Espérons que celle-ci trouvera le budget pour remettre le site en sécurité. En période estivale sur la place de la mairie ou sur les terrains de l'aubette près des tennis.

Christian BERNARD

Infos - Contact

✂ C. Bernard, Président

06 13 76 02 33

Nos Anciens se souviennent



→ Nos Anciens se souviennent

Nationale 10 - Sens Nord-Sud (cliché pris dans l'après-midi en 1909 à Tourriers)



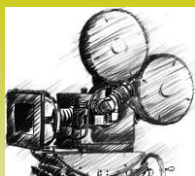
La maison située à droite est l'actuel siège de la Communauté de Commune de la Boixe.

L'expéditeur de la carte a signalé d'une croix le 1er étage de l'hôtel restaurant français côté gauche : peut-être est-ce là qu'il a dormi lors d'un séjour à TOURRIERS ? ...

A l'entrée de la Rue de l'église : peut-être de jeunes communiantes accompagnées du prêtre de TOURRIERS et d'autres personnes endimanchées ...

La chaussée n'est pas goudronnée. Le trottoir est discontinu.

A voir les gens vaquer ainsi tranquillement à pied au milieu de la chaussée, on se rend vraiment compte du peu de circulation qu'il y avait sur cette Nationale 10 en ce début de XXe siècle !!



Recherche

Anciennes Photos



Vous avez des anciennes photos ou cartes postales de la commune de Tourriers, et vous souhaitez nous les faire partager ...

Alors n'hésitez pas à nous les transmettre, nous les ferons paraître dans un prochain Koad'Neuf ou sur notre site web afin de les faire découvrir au plus grand nombre.

Bien entendu, vous pouvez aussi nous les transmettre par mail à l'adresse suivante :

mairie.tourriers@wanadoo.fr

Etat Civil 2015



→ Etat Civil

Naissances / Mariages / Décès ...



LES NAISSANCES

- Ethan MACUDA, né le 18 mars à St-Michel, 33 Rue du Renclos
- Thibault LECLAIRE, né le 23 juin à St-Michel, 2 Rue des Bouchauds

LES MARIAGES

- LEGARDINIER Michel et LECHARTIER Sylvie, le 30 mai en Mairie de Frenouville (14)



LES PACS

- Aucun PACS célébré



LES DECES

- Maryse EZA, le 28 février à Châteauneuf sur Charente
- Jack CALLUAUD, le 3 mars à Saint-Michel
- Marcel VOISIN, le 12 mai à Tourriers
- Georges BOURSERAU, le 20 juillet à Rivières

A vos Agendas !



👉 **A vos Agendas !** Retrouvez aussi l'agenda sur notre site web www.tourriers.fr

👉 **Dimanche 26 juillet, 12h30**

Mouton grillé par l'amicale des donneurs de sang sur le site de Marchot (Hippodrome de Montignac Charente)

👉 **Mardi 18 août, 17h à 20h**

Collecte de sang à Vars

👉 **En septembre**

Amicale Pétanque de Tourriers, concours interne en septembre à Tourriers.

👉 **En septembre**

Amicale Pétanque de Tourriers, Loto à Alpha Loisir.

👉 **Mercredi 9 septembre**

Bibliothèque, de 14h30 à 16h à L'Ancienne Poste

👉 **Mardi 15 septembre**

« **Reprise cours de yoga** »
Salle des Fêtes de Vadalle

👉 **19 et 20 septembre**

« **Journées Européennes du Patrimoine** » exposition dans l'église de Tourriers + l'atelier « Fenêtre en Lumière » : expo et découverte de sculpture métal, travail du souffleur de verre, peintures pour vitraux de Danielle Nanglard.

👉 **Mercredi 23 septembre**

Bibliothèque, de 14h30 à 16h à L'Ancienne Poste

👉 **Samedi 26 septembre, à 15h30**

Présentation du n° 14 de Jadis par l'association au Fil du Temps - A Vars.

👉 **Dimanche 27 septembre**

Bric-à-Brac du comité des fêtes
Pl. de la Mairie - Tourriers

👉 **Mercredi 7 octobre**

Bibliothèque, de 14h30 à 16h à L'Ancienne Poste

👉 **Jeudi 15 octobre**

Vente de vêtements par l'association Eider, à la salle polyvalente de Tourriers.

👉 **Mercredi 21 octobre, 17h à 20h**

Collecte de sang à Vadalle

👉 **Mercredi 21 octobre**

Bibliothèque, de 14h30 à 16h à L'Ancienne Poste

👉 **Mercredi 4 novembre**

Bibliothèque, de 14h30 à 16h à L'Ancienne Poste

👉 **Mercredi 11 novembre à 11h**

Cérémonie du 11 novembre,
Monuments aux morts.

👉 **Dimanche 15 novembre**

Repas des Aînés offert par la Municipalité.

👉 **Mercredi 18 novembre**

Bibliothèque, de 14h30 à 16h à L'Ancienne Poste

👉 **Fin novembre - début décembre**

Téléthon organisé par la Municipalité.

👉 **Dimanche 6 décembre**

Elections Régionales, Salle du Conseil Municipal.

👉 **Dimanche 13 décembre**

Elections Régionales, Salle du Conseil Municipal.

👉 **Mercredi 22 décembre, 17h à 20h**

Collecte de sang à Saint-Amant-de-Boixe.

👉 **Mercredi 13 janvier**

Assemblée Générale du Club Amitié.

Commerçants - Artisans de Tourriers



→ ARCHITECTE

RAMPNOUX Sylvain - 20 Route de Paris
☎ 05 45 20 61 76 - 📠 05 45 20 61 76

→ BOULANGERIE - « LA BOIXE A PAINS »

MAY Frédéric - 36 Route de Paris
☎ 05 45 68 43 85 - 📞 06 81 74 51 57

→ CHAUFFAGE/SANITAIRE

PUYPALAT Christophe - 4 impasse du Plantier
☎ 05 45 38 79 98 - 📞 06 23 06 94 18

→ COIFFEUR - « COIFFURE BIEN ÊTRE »

MARCHESSON Nadège - 63 Route de Paris
☎ 05 45 37 63 15

→ COIFFEUR - « COTE COIFFURE »

BRUNET Virginie - 5 Rue du Bois des Bertrands
☎ 05 17 17 23 76 - 📞 06 19 65 24 74

→ CONSULTANTE EN GESTION D'ENTREPRISE

ADF CONSEIL - DANÉDE Agnès - 5 Rue du Presbytère
📞 06 79 45 16 88

→ COUVREUR / ZINGUEUR

BERTIN Gérard - 3 Rue de la Perroquerie
☎ 05 45 20 67 72

→ CREATION BIJOUX FANTAISIES

BENOIT Martine - 20 Rue de Bouffanais
☎ 09 81 96 49 14 - 📞 06 66 02 68 01

→ EDITEURS DE LOGICIELS

SARL SDEV - Rue de Chebrollet - Fenêtre
☎ 05 45 95 13 65 - 📞 06 77 27 59 69

→ ELECTRICITE GENERALE - « MICH'ELEC »

MICHELET Nicolas - 30 Rue de Chevrollet - Fenêtre
📞 06 83 10 71 01

→ EPICERIE/TABAC/JOURNAUX

M. Mme BALESTRAT Médéric - 47 Route de Paris
📞 05 45 38 81 95

→ GARAGE « DUBOIS AUTOMOBILES »

DUBOIS Fabrice - Route de Paris (sortie sud)
☎ 05 45 20 60 88 - 📞 06 73 75 83 18

→ GARAGE « TRANS HIP AUTO »

HULLEBROCK Ivan - La Grosse Borne (sortie nord)
☎ 05 45 22 94 27 - 📞 06 79 85 52 80

→ HERBOSPHERE - Micro ferme maraîchère

DELAGE Sandra - NEBOUT Simon - 49 Route de Paris
📞 06 72 60 41 07- 📞 06 40 25 88 81

→ IMMOBILIER « FACILIS IMMOBILIER »

FRANCOIS DIT CHARLEMAGNE Marlène
📞 06 20 05 51 89 - m.francois@facilis-immobilier.com

→ LOCATION MATERIELS EVENEMENTIELS

BOISBLEAU Florent - Rue des Grands Champs - Fenêtre
☎ 06 24 94 82 02 - locafun16@gmail.com

→ MATERIEL AGRICOLE « BALLANGER »

5 Route de Paris
☎ 05 45 20 78 82 - 📠 05 45 20 60 12

→ MEDECIN

LEBARBIER-BOUCHÉ Anne - 6 Route de Paris
☎ 05 45 20 64 75

→ MENUISIER (ALU, PVC)

BOINON Stevan - 3 Rue de l'Ouche à Ragot - Bouffanais
☎ 05 45 20 64 98 - 📠 05 45 20 41 49

→ MENUISIER (BOIS, ALU, PVC)

GANGNEUX Sébastien - 39 Rue du Canton - Bouffanais
☎ 05 45 20 61 24 - 📞 06 67 45 05 44

→ MENUISIER-ÉBÉNISTE

NEVEU Michel - 9 Impasse du Logis
☎ 05 45 20 63 99 - 📞 06 07 29 86 87

→ MEUBLE DE TOURISME - « LE TOURNESOL »

M. Mme LAFONT - 54 Route de Paris
☎ 05 45 20 69 99

→ MULTI-SERVICES DU BATIMENT

DAPAS RENOV - DELAYEN Pascal - 21 Route de Paris
☎ 05 45 92 05 72 - 📞 06 12 10 56 91

→ MULTI-SERVICES ENTREPRISE

GANGNEUX Norbert - 39 Rue du Canton
☎ 05 45 20 61 24 - 📞 06 32 59 08 23

→ PARC VEHICULE « SARL ISAUTO »

LEFEBVRE Patrick - Route de Paris (sortie sud)
📞 06 46 26 14 48 - patricklef60@sfr.fr

→ PAYSAGISTE - « LES PRESTATAIRES DE LA BOIXE »

M. Mme CHAMOULEAU - 8 Rue du Presbytère
☎ 05 45 39 60 85

→ PEINTURE SUR VERRE - « FENÊTRE EN LUMIERE »

NANGLARD Danièle - 6 bis Route de Nitrat - Fenêtre
☎ 06 77 09 40 03 - www.artandlight.fr

→ PETITS TRAVAUX / JARDINS

LAFAYE Daniel - 11 Rue du Renclos
☎ 05 45 38 44 60 - 📞 06 16 63 14 59

→ STATION DE LAVAGE AUTOMATIQUE - « OKI »

LUCAS Bruno - La Grosse Borne (sortie nord)

→ TRAITEUR

COMTE Bernadette - 2 Rue de l'Eglise
☎ 05 45 39 86 41

→ TRAVAUX PUBLICS - « LUCAS BRUNO TP »

LUCAS Bruno - 26 Rue de Bouffanais
☎ 05 45 69 91 30 siège social

→ TRAVAUX PUBLICS - « TP CHARENTE SERVICES »

M. VISSAC - 11 Route de Paris
☎ 06.11.43.37.23